

Coronavirus: la Fédération Wallonie-Bruxelles annonce une série de mesures pour gérer l'épidémie

Publié le jeudi 19 Mars 2020 à 15h57 Par Sudinfo avec Belga

Le gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB) a annoncé, jeudi, une série de mesures dans le cadre de la gestion de l'épidémie de covid-19 qui sévit actuellement en Belgique et ailleurs. Au cours d'une conférence de presse, les ministres ont notamment indiqué vouloir solliciter l'État fédéral et l'Europe. Le gouvernement a aussi annoncé la mise en place d'un fonds d'urgence de 50 millions d'euros. Celui-ci couvrira les augmentations de dépenses et les pertes de recettes dues aux mesures imposées pour endiguer le virus.



Le ministre du Budget Frédéric Daerden (PS) a indiqué vouloir demander une flexibilité à l'Europe dans le cadre budgétaire européen. « Il ne faut pas que nous soyons limités dans un carcan budgétaire qui ne nous permettrait pas de bien assumer cette crise », a-t-il dit, précisant ainsi son souhait de soutenir les différents acteurs et secteurs de la Fédération en garantissant les subventions, malgré les effets du confinement. « [Celui-ci] pourrait avoir pour effet de diminuer des rentrées mais aussi de ne plus répondre à certains critères d'occupation ou d'activité. Il faut immuniser ces effets et garantir les subventions » notamment pour les secteurs de la culture et du sport, a-t-il précisé.

En plus de la liquidation de ces subsides, des avances pourront être envisagées ainsi que l'octroi d'une garantie de la FWB pour des crédits contractés par ces opérateurs « et pourquoi pas, au niveau du financement des travaux dans les bâtiments scolaires, avoir un fonds qui permettrait de mobiliser une épargne et soutenir les besoins de financement de ces acteurs », a encore ajouté M. Daerden.

Le ministre souhaite aussi que les autres niveaux de pouvoir et les assureurs prennent dûment en compte les effets de cette crise, notamment ceux qui concernent les voyages scolaires annulés. « Il faut qu'Assuralia joue son rôle pleinement », a-t-il insisté.

Concernant le fonds d'urgence de 50 millions d'euros, « il s'agit d'une première dotation provisionnelle qui va être mise en place pour couvrir des pertes de recettes liées à ce confinement et des augmentations de dépenses liées à des mesures de précaution ou d'adaptation dans certains secteurs » a précisé le ministre du Budget. « Je pense, par exemple, aux maisons de justice qui peuvent être amenées à réaliser des dépenses complémentaires pour des bracelets électroniques. » Ont encore été donnés en exemple les investissements complémentaires « peut-être nécessaires » concernant l'Etnic et le télétravail pour les services administratifs de la FWB, ainsi que le soutien aux hôpitaux universitaires. « Il faut que cela puisse être identifié de manière transparente pour pouvoir être justifié auprès du fédéral et de l'Europe et avoir une clarté budgétaire. »

Prenant la parole, la ministre de l'Enfance et des Médias Bénédicte Linard (Ecolo) a affirmé l'engagement du gouvernement pour préserver l'emploi et les rémunérations du personnel des milieux d'accueil subventionnés et non subventionnés. « Il est impératif d'éviter des faillites, qui engendreraient structurellement des pertes de places d'accueil », a-t-elle prévenu. « Les modalités du soutien au secteur seront évidemment concertées avec les autorités fédérales et régionales. »

À l'inverse, les parents qui ne mettent plus leurs enfants à la crèche depuis lundi seront exonérés de devoir justifier ces absences.

Mme. Linard a également annoncé la création d'une task force réunissant le monde des médias et les opérateurs de l'enseignement éducatif et culturel pour réfléchir à un renforcement des contenus éducatifs, culturels, sportifs... diffusés dans l'ensemble des médias durant cette période de confinement. « Ce travail a déjà été initié, aujourd'hui on doit pouvoir aller encore plus loin », a-t-elle insisté.

La ministre de l'Enseignement supérieur et des Hôpitaux universitaires Valérie Glatigny (MR) a, elle, signifié le soutien du gouvernement aux établissements hospitaliers « en relayant leurs préoccupations spécifiques dans toutes les négociations auxquelles nous prenons part, par exemple dans le Risk management group » et a aussi assuré que la Fédération se tient prête à étudier les demandes de soutien de l'effort des hôpitaux universitaires pour du matériel médical, des brancards, des appareils de monitoring, des respirateurs...

Quant aux stages dans les milieux tant médical que paramédical, ils seront maintenus « lorsque cela est possible et qu'il y a un encadrement pédagogique et sanitaire et que la sécurité est garantie et les normes d'hygiène respectées ». Le gouvernement a également salué l'engagement de certains étudiants qui se sont portés volontaires pour aider en première ligne.

La ministre de l'Éducation Caroline Désir (PS) a, par ailleurs, précisé que certains membres du personnel scolaire disposant d'un diplôme et de compétences médicales et paramédicales pourront être sollicités pour venir en soutien dans les maisons de repos et autres structures de santé. « Les membres du personnel qui souhaitent se porter volontaires peuvent le faire, en ce

compris en journée, pendant les heures d'ouverture des écoles. Cela n'impactera pas leur traitement, ils continueront à être payés par la FWB ». À cet effet, il a été demandé aux pouvoirs organisateurs et aux directions d'écoles de ne pas inclure ces membres du personnel dans l'organisation de l'accueil des élèves.